Vol. XL. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Septembre 1911. No. 46

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne .... 15 cents
Chaque insertion subséquente .... 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 92, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

EN GARDE

Les partisans du Gouvernement ont recours à des tactiques désespérées. On a drogué l'adversaire de Sir Wilfrid Laurier dans Québec-Est pour lui faire signer une résignation quelconque. Le Premier-ministre a trouvé mauvais le service que ses peu scrupuleux amis ont voulu lui rendre. Dans Deux-Montagnes, l'Officier Rarpporteur a déclaré élu le candidat ministériel sous prétexte que le candidat Oppositionniste n'avait pas déclaré sa profession

• • •

Dans Port Arthur et Rainy River, un nommé Horrigan, officier rapporteur, renommé pour ses "habiletés" dans les Polls a retardé l'élection de quinze jours, parce que le candidat oppositionniste, J. J. Carrick, était en train d'administrer une défaite au député ministériel actuel, M. Conmee. Les libéraux honnêtes, comme les conservateurs de Port Arthur, sont indignés de ce truc que rien ne justifiait.

• • •

Dans Winnipeg et dans Calgary, des centaines d'électeurs fictifs ont été plaqués sur les listes; autant de noms sur lesquels on essaiera de jouer du *télégraphe.*

Nous n'apprécions pas davantage; nous énumérons, et c'est suffisant.

L'Assemblee Molloy du 13 septembre a St-Boniface

M. Archambault qui jouait ce soir là le rôle de "Paillasse" a dit à M. Jos Bernier qu'il s'était contredit dans son discours.

Ce fut véritablement assez drôle d'entendre M. Archambault parler ensuite de la façon ci-après:

La Réciprocité aura comme résultat d'augmenter le prix, tant des lots de ville que des terres de campagne! Ce sera une ère nouvelle de prospérité pour le pays tout entier!

Quelques instants après, le même M. Archambault disait: Personne ne peut dire quel sera le résultat pratique de la réciprocité! C'es pourquoi, les deux gouvernements, celui de Washington et celui d'Ottawa se sont réservés le droit de briser ce pacte en aucun temps, si le résultat en était défavorable à l'un ou à l'autre pays.

N'est-ce pas de la contradiction cela, M. Archambault?

La réciprocité est-elle oui ou non avantageuse au Canada?

Vous nous dites oui d'abord, ensuite vous nous dites: Personne n'en sait rien!

Et vous voulez que nous votions en faveur de la réciprocité en nous basant sur des données aussi incertaines?

Mais les électeurs sont des gens sensés, notez-le, vous aussi, M. Archambault, vous qui avez conseillé si souvent à vos adversaires de prendre des notes. Ce n'était vraiment pas la peine que l'on vous fit venir de Montréal pour nous conter de semblables inepties.

Il est vrai que sans aucun doute vous étiez grassement payé pour nous les dire.

Sur la question de la marine, toute votre argumentation fut que rien n'était plus naturel qu'un navire allant échouer sur des rochers et que peut-être ce navire "le Niobé" était mal gouverné!

Eh quoi, Monsieur, c'est tout le souci qu'a notre gouvernement de ses casseroles? Il les confie donc au premier venu? Vraiment! l'on voit bien que l'argent lui coule facilement dans les mains pour avoir autant d'insouciance pour sa batterie de cuisine.

Si votre cuisinière agissait de la sorte, je vous demande combien de temps cela vous prendrait pour la mettre à la porte?

Il vous sera donné de voir sous peu, que le peuple du Canada ne met pas de gants non plus pour remercier de leurs services des serviteurs si peu soucieux de sa propriété.

Naturellement vous pensiez que le bluff de la réciprocité couvrirait cette désastreuse affaire de marine, cette œuvre de votre chef, sans aucun doute la plus belle gaffe qu'il ait jamais faite depuis qu'il est au pouvoir.

Sur la question de race vous nous avez sorti que le peuple Métis avait dû prendre les armes sous le gouvernement conservateur parce qu'il n'y avait pas alors de gouvernement responsable.

Vous vous êtes bien gardé par exemple de rappeler l'insul- dont votre chef avait gratifié le peuple Métis lors de son dernier voyage ici, ce qui lui a valu du reste une réponse cinglante de M. Roger Goulet, l'un des Metis les plus en vue dans l'Ouest Canadien.

M. Archambault, vous êtes certainemt un hableur de premier ordre, mais votre place serait plutôt sur une estrade de saltimbanque que sur une plateforme électorale. Les électeurs ne sont pas des badeaux; le boniment d'un "Pitre" peut amuser les gens un instant dans les fêtes foraines, mais il n'a pas beaucoup d'effet dans une assemblée politique surtout quand une question aussi sérieuse que la Réciprocité est soumise au peuple. Dans ce moment là, M. Archambault, prenez cela pour votre gouverne, ce sont des arguments sérieux avec chiffre à l'appui qu'il faut sortir.

Quant à ce qui est d'essayer d'endormir les gens en leur contant de bonnes blagues ça ne prend plus, malgré les efforts de tous les "Paillasse.

UN TÉMOIN

LE CANADA AVANT TOUT

N'a-t-on pas vu à Cobourg et à Windsor, les Américains occuper les premières places aux assemblées de Sir Wilfrid Laurier, et déployer le plus d'enthousiasme.

D'après les journaux libéraux d'Ontario eux-mêmes, plus de 1500 auditeurs, à l'assemblée de Windsor, étaient Américains.

Non seulement les sujets de l'Oncle Sam ont pris les armes pour combattre sous l'étendard de Sir Wilfrid Laurier, mais la presse américaine, celle qui se distingue surtout par son hostilité à l'endroit de tout ce qui touche à l'empire britannique, acclame Laurier au cri de l'annexion.

Cette soudaine sympathie américaine est pour le moins déplacée et nul doute qu'elle finira par exciter l'indignation de tous les Canadiens loyaux, qui apprendront aux intrus à respecter l'indépendance du Canada.

Ils voteront contre la réciprocité et contre l'odieuse intervention des Etats-Unis dans la direction de nos affaires.

Ils sont convaincus que la réciprocité serait l'acheminement du Canada vers l'annexion et ils ne veulent pas de l'annexion.

Le Canada avant tout!

Echange.



MERCREDI, 20 SEPTEMBRE 1911

ASSEMBLEE CE SOIR

Allez en foule à l'assemblée de M. J. A. F. Bleau à l'hôtel-de-ville.

DEMAIN

Le temps de la cabale, des discours, des pamphlets, tire à sa fin.

Il s'agit maintenant de voter.

La mêlée a été épaisse et la bataille acharnée.

Jamais depuis 1896 l'opposition n'a fait une telle attaque sur le château-fort du gouvernement.

Nous croyons à la défaite du gouvernement.

Un fait a frappé tout le monde: Sir Wilfrid Laurier paraît vivement effrayé de la province de Québec. Il y a fait trois tournées depuis six semaines. Le premier-ministre a fait une rapide apparition dans Ontario et les provinces maritimes, puis il est revenu promptement dans la province de Québec, où ses lieutenants perdaient pied devant l'ennemi.

M. Bourassa a mis le feu partout.

Le parti libéral avouera que Henri Bourassa livre une formidable bataille au premier-ministre.

Dans Ontario, le gouvernement admet une défaite; il compte faire mieux dans les provinces maritimes et dans l'Ouest.

Nous ne croyons pas que l'Ouest soit favorable au gouvernement.

Si une chose, cependant, peut assurer l'élection de certains candidats ministériels, c'est la malhonnête campagne de race que le *Free Press* et le *Tribune*, imités par la plupart des journaux et orateurs libéraux, a menée depuis trois semaines.

Ces journaux et ces orateurs débitent à jet continu que MM. Monk et Bourassa sont déloyaux à l'Angleterre et à l'Empire; que ces deux hommes prêchent au peuple canadien-français le mépris de ses devoirs vis-à-vis la Métropole, et que le but voilé de leurs efforts est la création d'un état français indépendant sur les bords du Saint-Laurent.

Le *Globe*, de Toronto, a sonné la même note dans Ontario.

Pendant ce temps, la *Presse*, à Montréal, vendue au gouvernement depuis la queue jusqu'à la tête, fait la campagne la plus effarée qu'on puisse voir en faveur de Laurier parce qu'il est *Canadien-français*.

C'est-à-dire que les chefs du parti libéral et les principaux journaux libéraux—avec lesquels il ne faut pas confondre beaucoup de libéraux loyaux de caractère et droits d'intentions—essaient de transformer la discussion des programmes politiques en un vaste et retentissant cri de race.

S'il est un indice de peur et de défaite, c'est bien ces appels désespérés au fanatisme de race dans les provinces anglaises comme dans la province française de Québec.

En dépit des rhétoriques ronflantes qu'on nous a moulu dans les oreilles sur l'harmonie des races au Canada, on nous fait, en vérité, assister à un joli spectacle!

Ceux-là même qui, en persécutant ou en laissant persécuter les minorités; en sacrifiant ou en laissant sacrifier toutes nos causes, se sont proclamés les artisans de cette harmonie des races sont les premiers à jeter leur œuvre une vaine holocauste et une vaine fumée, ou plutôt une farce de comédiens, puisque du moment où ils croient leur peau en danger, ils essaient de se sortir du péril en agitant l'écharpe étincelante de l'anglophobie ou de la francophobie.

Depuis quinze jours la Réciprocité n'existe qu'au second plan pour ces journaux et ces orateurs effrayés. Les appels les plus perfides à la nationalité et à la religion font les deux tiers des articles et des discours.

Si ce sont là des signes, le gouvernement n'est pas précisément sur un lit de roses ce soir. Et demain il pourrait bien n'être pas sur un lit du tout....

AU POLL

Nous recommandons à nos amis d'aller enregistrer leur vote de bonne heure dans la matinée.

Ils seront plus libres ensuite pour travailler et aider au succès de l'élection de M. Bleau.

Le comité de notre candidat est bien organisé; il a fait un bon travail; il a reçu hier et ce matin les rapports les plus encourageants de partout.

Nous comptons sur la victoire.

Encore un dernier effort et tout est bien.

A Propos "d'Importes"

M. Archambault, de Montréal, a très peu goûté les remarques de M. Bleau à son adresse à diverses assemblées, notamment à Ste-Agathe.

M. Bleau a traité M. Archambault *d'importé* qui nous arrivait en inconnu et aurait peut-être fait mieux de rester chez lui dans son propre intérêt.

C'était cinglant, mais M. Archambault ne devra s'en prendre qu'à lui-même d'être ainsi traité.

Personne n'a parlé ainsi à M. Turgeon, qui s'est conduit comme un homme bien élevé.

M. Archambault est arrivé trop raide de la province de Québec; il a voulu faire le *frais*; on l'a mis à la fraiche. M. Archambault, et tous les étrangers qui viennent *éclairer* nos populations et nous dire ce que nous avons à faire feront bien de se rappeler qu'on doit nous respecter et respecter nos opinions—que nous soyions des libéraux ou des conservateurs. Nous nous respectons entre nous, et nous voulons que les voyageurs fassent de même.

Et quand on voit un étranger venir insulter les chefs d'un grand parti; traiter de raté un homme comme M. Bourassa—qui a ici d'indiscutables et ardentes sympathies; jeter l'affront et l'ironie à des amis comme MM. Roblin et Rogers; essayer de déconsidérer des hommes locaux qui n'ont, Dieu merci, aucune raison de rougir de leur passé—quand on voit, disons-nous, un orateur de husting inconnu prendre des allures de sabreur et venir nous faire la loi sur des choses qu'il ne connaît pas on a le droit de le recevoir sans gants blancs.

On a beau être un *stumper* à gages, il faut toujours, si l'on veut mériter le respect de ses auditoires, parler de telle sorte qu'on soit capable plus tard de se présenter devant les mêmes auditoires sans passer pour un hableur.

Autrement on risque de se faire traiter avec raison *d'importé*.

POURQUOI ?

La Patrie

Les promoteurs du traité américain invoquent, à l'appui de leur projet, que les conservateurs et les libéraux ont de tout temps considéré comme désirable la réciprocité avec les Etats-Unis. Et l'on rappelle avec complaisance les démarches tentées à Washington sous le gouvernement de Sir John A. Macdonald.

Cet argument n'a pas plus de valeur que celui dont on se sert pour prouver que M. Monk est favorable à la Marine.

Les gouvernements conservateurs ont pu faire des démarches à Washington, mais ceux qui connaissent bien l'histoire politique de notre pays ne peuvent refuser de reconnaître que la protection de l'organisme économique du Canada a toujours été l'objet principal, unique, de leur politique.

Sir John A. Macdonald a livré sa dernière bataille contre la réciprocité illimitée que l'opposition d'alors avait inscrite en tête de son programme. A ses yeux l'attitude des libéraux était une "trahison voilée". Il terminait son manifeste aux électeurs du Canada par ces mots restés mémorables: "A British subject I was born, a British subject I will die."

Non, Sir John A. Macdonald n'a jamais voulu livrer son pays aux Etats-Unis!

Au mois de novembre 1898, et pour mettre à exécution le programme de 1893, des ministres fédéraux se rendirent à Washington. Leur mission n'eut aucun résultat. Le gouvernement Laurier tourna ses regards dans une autre direction, et toute idée d'entente commerciale avec nos voisins fut abandonnée. L'opinion canadienne en fut soulagée.

N'est-ce pas le Premier Ministre qui a donné le signal du nouveau mouvement en annonçant que le Canada ne ferait plus de "pèlerinage" aux Etats-Unis.

Le 21 mars 1897, à la Chambre des Communes, il disait:

"Si nous scrutons la pensée de notre population à l'heure présente, je ne crois pas errer en déclarant que le sentiment général aujourd'hui, au Canada, n'est pas en faveur de la réciprocité. Il fut un temps où les Canadiens auraient donné beaucoup pour avoir accès au marché américain: il fut un temps, pas très éloigné, ou les marchés des grandes villes de l'Union étaient le seul que nous eussions pour nos produits. Mais, Dieu merci! ce temps est passé. Nous ne sommes plus comme autrefois dépendants du marché américain."

Et l'on voit les progrès étonnants que nous avons faits depuis cette époque, grâce au maintien intégral de la politique nationale.

Il n'y eut plus de pèlerinages à Washington et l'industrie, l'agriculture prirent un essor absolument inouï.

Croit-on que le pays serait aussi heureux, si nous avions ouvert nos marchés à la concurrence ruineuse des manufacturiers et des agriculteurs des Etats-Unis?

La lutte électorale se fait sur une simple question d'affaires, qui demande à être étudiée froidement, avec l'aide du simple bon sens.

Par suite, il est pénible de voir des journaux faire appel au sentiment des aCnadien-français, aux préjugés de race.

C'est ainsi qu'un journal français de Montréal reproche à certaines feuilles d'Ontario de combattre sir Wilfrid Laurier, parce qu'il appartient à notre nationalité, et, sans reprendre haleine, invite ses lecteurs à se liguer contre M. Borden, parce qu'il est Anglais.

Pourquoi la question de langue ou de nationalité compterait elle pour quelque chose, en une matière de commerce.

Il s'agit purement de nos intérêts matériels, et nous n'avons à chercher que si le traité qu'on nous propose contribuera à notre prospérité ou nous conduira à la ruine.

Croi ton, en vérité, que le Canada, avec ses 7,500,000 habitants, et encore dans sa période de développement, est assez fort pour se mesurer avec les Etats-Unis, douze fois plus peuplés, incomparablement plus riches, et qui ont, dans le domaine agricole, des avantages que nous ne possédons pas.

Nous voulons tous faire du Canada un pays grand, prospère, indépendant. Pourquoi conclure avec les Etats-Unis un pacte qui amènera un bouleversement dont on ne peut prévoir toutes les conséquences?

Pourquoi nous exposer, pour des avantages isolés et aléatoires, à perdre notre autonomie commerciale et a voir la ruine pénétrer dans nos foyers?

Le Canada pour les Canadiens!

Messieurs, vraiment, vous exagerez un peu!

Nous avons devant nous une circulaire de M. Molloy qui se termine par cette phrase solennelle, dithyrambique:

"MOLLOY ET MON DROIT"

Il est extraordinaire de constater jusqu'où peut aller parfois la sottise d'un scribe d'élection.

Recommander aux amis M. Molloy de voter pour lui, c'était permis pour un partisan; y aller d'un éloge plausible, c'était encore permis.

Mais vouloir persuader au bon public que ce brave garçon—ne pas confondre avec garçon brave—est une grande personnalité c'est trop fort, c'est trop ridicule.

A part une défaite, nous ne lui voulons pas de mal à M. Molloy, entendons-nous bien.

Nous refusons cependant de nous laisser *emplir*. Elu ou battu, M. Molloy est une nullité; et il s'est considérablement rapetissé par sa couardise depuis quelques jours.

L'électorat pensera comme nous. Même ses partisans,—nous parlons de ceux qui ont de la mésure et le sens des proportions—avoueront avec nous qu'on exagère peut-être un peu quand on se sert pour le pauvre candidat Molloy de ces formules dont César, Charlemagne, Napoléon, Washington et Lincoln devaient se contenter...

RUDYARD KIPLING MET LE CANADA EN GARDE

Le grand écrivain anglais envoie aux Canadiens un message pour leur signaler le danger qui les menace s'ils approuvent la convention Knox-Fielding.

L'écrivain anglais Rudyard Kipling adresse aux Canadiens les message suivant:

"Batemans, Burwash, Sussex, Angleterre, 6 septembre

"Je ne comprends pas comment neuf millions d'habitants peuvent entrer dans de tels arrangements avec quatre-vingt-dix millions d'étrangers sur une frontière de quatre mille milles, et protéger en même temps leur intégrité nationale.

Dix contre un devient une trop lourde différence. Aucun particulier canadien n'accepterait une différence semblable dans une affaire privée, qui lui serait aussi vitale, à son point de vue personnel, que l'est cet arrangement à la nation.

"C'est son âme propre que le Canada risque aujourd'hui. Une fois que cette âme sera mise en gage, le Canada devra inévitablement se soumettre au drapeau commercial, légal, financier social et éthique qui lui sera imposé par les Etats-Unis.

"Il pourra, par exemple, être forcé plus tard à admettre la réciprocité au tarif meurtrier des Etats-Unis, qui est actuellement je crois d'un peu plus de cent cinquante millions par année.

"Si ces propositions avaient été faites il y a une génération, ou si le Dominion aujourd'hui était pauvre, déprimé, et sans espérance, on pourrait peut-être comprendre que l'on discutât ainsi. Mais le Canada n'est rien de tout cela. Il est une nation et comme les vies des nations sont comptées, elle ne tardera pas à compter parmi les plus grandes

Pourquoi alors, quand votre pays s'est fait ce qu'il est, jetterait-il les dons énormes reçus en héritage, et son avenir, entre les mains d'un peuple qui par sa précipitation et sa prodigalité, a ainsi gas pillé ses propres ressources et qui avant même d'arriver à l'âge de sa pleine maturité nationale, est poussé à chercher des forêts vierges pour obtenir le coût de la vie et de la nourriture à meilleur marché?

Quoique les Etats-Unis puissent gagner, et je présume que les propositions des Etats Unis ne sont pas entièrement de "l'altruisne," je ne vois rien pour le Canada dans la réciprocité, sauf un peu d'argent immédiat, dont il n'a pas besoin, et un très long repentir.

Rudyard KIPLING.

—On demande une jeune fille pour prendre soin d'un enfant âgé de dix mois. S'adresser à Madame Aimé Bénard, Central Park Block, suite 6, Winnipeg.

Cité de St. Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface à l'intention de faire et construire les travaux ci dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (A moins d'en être empéché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs ou tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutés la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le cout de l'ouvrage et cotisera et prélèvera unetaxe annuelle uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues sur lesquelles l'ouvrage sera fait) suffisant pour payer l'intéret et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé a cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans les cas de pavages permanent la Cité assumera le cout des intersections des rues plus un cinquième de la balance du cout de la dite amélioration locale jusqu'à concurce des quatreseptièmes du cout total et la bolance du dit cout sera prélevee sur les proprieté ayant front sur les deux cotés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le cout du maintien pour le terme d'années que devra durer la pavage, il sera ajouté au cout du dit pavage une somme n'excédant pas 25 la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque coté du dit pavage fera partie du cout dudit ouvrage.

Dans le cas d'égouts, il sera chargé aux propriétés ayant front sur chaque coté de la rue où les travrux seront exécutés une somme de $2.00 par pied de frontage pour le cout de la constrution de l'égout principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le cout de chaque connexion qui seaa construite, le tout payable en trente années avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Dans le cas de trottoirs construits sur un coté de la rue seulement, la cotisation sera prélevée sur les propriétés ayant front sur ce coté la de la rue seulement

Et a moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, le proprietaire de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, representant au moins les trois cinquièmes en valeurs de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le cout, la Cité St-Boniface pourra, sans autre avis procéder a faire exécuter ceux des dites travaux contre lesquels auc une pétition telle que ci-dessus mentiennée n'aura pas été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'annés durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le cout seront payables, sont respectivement comme suit:

PERIODE DE VINGT ANS:

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté sud de la rue Hamel, de la rue Demeuron à la rue Aulneau. Cout approximatif $1776.00

Le pavage, en bitulitique, de 24 pieds de largeur, de l'Avenue Taché, du Chemin Ste-Marie a la rue McMillan. Cout approximatif. $9800.00

PERIODE DE TRENTE ANS,

Un égout souterrain sur la Place Metcalfe, de la Riviere Rouge au Chemin Ste. Marie. Cout approximatif $2000,00

Un égout souterrain sur la rue Eugenie, de la Riviere Seine à la rue DeMeuron. Cout approximatif $3300.00

Les connexions d'égout nécessaires sur l'Avenue Taché. Chemin Ste. Marie à la rue McMillan. Cout approximatif. $1056.00

St-Boniface, le 20 septembre, 1911.

(Par Ordre)

J. B. Cote,
Greffier.



Vous pouvez toujours vous procurer ce que vous voulez à la Pharmacie McRuer.
Notre assortiment est complet et nos drogues sont fraîches.
Prescriptions remplies à la lettre.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien

84 Ave Provencher, St. Boniface

Courir et monter les escaliers, balayer, faire les lits ne sont pas des exercices qui donnent à la femme santé et beauté. La femme doit sortir, marcher un mille ou deux chaque jour et prendre les Cachets Chamberlain qui aideront à sa digestion et la régulariseront. En vente chez R. A. McRuer, St-Boniface.

LA RECIPROCITE

Depuis 1896, aucune question politique ne s'est présentée qui ait remué l'opinion et jeté le désarroi dans les partis autant que la convention du commerce proposée entre les deux grands pays de l'Amérique du Nord. C'est une preuve de l'importance prépondérante des intérêts matériels, dans le domaine de la politique.

Depuis le commencement de la campagne électorale, cependant le peuple parait avoir en tière ment dépouillé ses anciennes affiliations.

Sur la question nouvelle de la réciprocité américaine, l'opinion, déjà ébranlée par l'ardent débat sur la loi navale, en 1910, s'est formé indépendamment de l'ordinaire solidarité de parti. Jusque dans les rangs des anciens ministres libéraux, la réciprocité a trouvé des adversaires déterminés. Plusieurs députés ministériels ont également rompu leur allégeance. Dans le cabinet même, qui sait s'il ne s'est pas trouvé des voix dissidentes, quoique nous n'en puissions rien savoir, à cause de l'accord apparent que le principe du parlementarisme impose au ministère.

En dehors du parlement fédéral, et parmi les libéraux les plus éminents, de nouvelles opinions hostiles se manifestent chaque jour contre le traité.

L'accord proposé avec les Etats-Unis étant essntiellement une question d'affaires, qui peut mieux que nos hommes d'affaires les plus éclairés, juger exactement de sa valeur? Raisonnablement en cette matière, c'est l'opinion des négociants avisés et des industriels qui devraient guider nos gouvernants. Or, les industriels canadiens n'ont eu pour ainsi dire qu'une voix pour dénoncer l'entente projetée avec les Etats-Unis.

Des hommes comme Sir William Van Horne, dont c'est vraiment la tâche habituelle d'analyser et de résoudre les problèmes du commerce international; comme M. J. R Booth, le chef de la plus importante industrie forestière de notre pays; comme M. Huntley Drummond, président de la Canada Sugar Refinery, une industrie colossale qui fait vivre des milliers de familles montréalaises; M. Paul Galibert, l'un des industriels les plus importants de Montréal, peuvent certes prévoir mieux que M. Fielding les résultats que nous devons attendre du traité américain.

Or ces hommes, qui non seulement ont vu grandir l'industrie nationale, mais ont été aussi les principaux artisans de son progrès, sont d'accord à condamner la réciprocité.

C'est un cadeau qui nous est offert par les Etats-Unis, et comme autrefois celui des Grecs aux Troyens, il doit moins contribuer à notre prospérité qu'à notre ruine.

Le Canada fait en ce moment

d'excellentes affaires. L'agriculture, l'industrie sont prospères. Comment les Américains pourront-ils améliorer encore notre situation, puisqu'ils sont eux mêmes aux prises avec une crise économique, avec une générale dépression de l'industrie et du commerce.

Votez pour M. J. A. F. Bleau, le candidat oppositionniste.

* * *

M. Staples sera élu dans Macdonald.

* * *

Canadiens-français de Winnipeg, votez pour M. Haggart le vainqueur de demain.

Peu ou point de remèdes ont eu le succès constant du Remède de Chamberlain pour la colique, le choléra, et la diarrhée. Les cures remarquables de coliques et de diarrhée faites par ce remède, partout, lui ont donné une renommée très étendue. En vente chez R. A. McRuer, St-Boniface.

UN LIBERAL EMINENT

QUI ABANDONNE LE GOUVERNEMENT

Maitre J. M. Greenshields, avocat éminent, de Montréal, grand financier et libéral de vieille souche, déclare qu'il combattra de toutes ses forces l'entente Knox-Fielding.

Une des surprises de la journée d'hier dans le monde de la politique a certes été la déclaration faite par l'avocat et financier bien connu, M. J. N. Greenshields, C. R., un libéral de vieille souche, qu'il abandonnait les rangs de son parti et qu'il allait combattre celui-ci de toutes ses forces sur les tribunes populaires, d'ici à la fin de la campagne et ce à cause de la nouvelle politique tarifaire que veut imposer au pays le gouvernement Laurier, par l'entremise de l'entente Knox-Fielding.

"Je suis absolument opposé à la réciprocité, a dit M. Greenshields, et je combattrai cette mesure par tous les moyens qui sont à ma disposition.

Je n'approuve pas cette politique, d'abord parce que je crois qu'en définitive, elle nous conduira fatalement à l'annexion, où à l'absorption du Canada par les Etats-Unis; ensuite, parce que la réciprocité, si elle est adoptée, ne peut faire autrement

La confiance illimitée que beaucoup de personnes ont dans le Remède de Chamberlain pour la colique, le choléra et la diarrhée vient du succès avec lequel elles ont employé ce remède et de la connaissance qu'elles ont de ses cures nombreuses et remarquables de cas de colique, diarrhée et dysenterie. En vente chez R. A. McRuer, St-Boniface.

que porter un coup mortel, non seulement aux grandes corporations industrielles ou manufacturières, mais aussi aux grandes compagnies de transport en faveur desquelles le peuple du pays s'est saigné à blanc pour en faire ce qu'elles sont à l'heure actuelle.

"J'ai toujours été un libéral, et je le suis encore, mais je m'insurge avec la dernière énergie contre cette entente commerciale entre les Etats-Unis et le Canada. J'ai étudié cette mesure d'une façon approfondie, et je n'en puis venir qu'à une seule conclusion, celle-ci, savoir: qu'elle est destinée à nous faire beaucoup de mal, de toutes façons, et que ceux qui en retireront des bénéfices, si bénéfices il y a, seront nos voisins, et non nous.

M. Greenshields déclare ensuite qu'il allait faire la compagne sur les tribunes populaires, contre la réciprocité. Il appuiera de sa parole, à Inverness, le candidat conservateur du comté de Mégantic. Il parlera aussi dans plusieurs autres endroits des Cantons de l'Est.

Si vous connaissiez la valeur de l'Onguent Chamberlain pour les reins fatigués, la sensibilité des muscles, les foulures et les douleurs rhumatismales vous ne voudriez pas vous en passer. En vente chez R, A. McRuer, St-Boniface.

Attitude des Chemins de Fer

L'attitude des chemins de fer, à l'égard de la réciprocité, est des plus significatives: Nos trois compagnies, le Canadien Pacifique, le Grand-Tronc, et le Canadian Northern, s'accordent à constater que la réciprocité les atteint gravement, en diminuant leur trafic; qu'elle frappe du même coup leurs employés, dont elles devront congédier un très grand nombre, et qu'elle comporte également des dommages incalculables infligés aux localités situées sur le parcours de leurs lignes. On accorde généralement très peu de sympathie à ces compagnies, lorsqu'il leur survient quelque fâcheuse aventure, mais, dans le présent cas, le préjudice causé aux chemins de fer réagit avec plus de violence peut-être sur le pays tout entier. Le Canadien Pacifique a 80,000 employés. On prévoit que, dans les six mois, un grand nombre de ces employés devront être congédiés, et que probablement, les salaires des autres devront être diminués. Les réductions des équipes du Grand-Tronc, sur la voie principale comme sur les embranchements, seront également considérables. Elles seront de moindre proportion sur le Canadian Norrhern, mais inévitables quand même. Parmi tous les travailleurs qui auront à souffrir, les employés de chemin de fer, manoeuvres et commis, seront ceux qui seront le plus à plaindre.

Pour la première fois dans son histoire, la compagnie du Grand Tronc s'abstient de donner une direction à ses employés et les laisse absolument libres de voter suivant qu'ils jugeront devoir le faire, au meilleur de leur intérêt personnel et de celui du pays. Il est bien connu que les officiers supérieurs du C. P. R. et du Canadian Northern ont passé condamnation sur le "pacte", de la manière la plus énergique.

Après les cultivateurs Canadiens qui, pendant les périodes

Soumissions.

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées "Tender for Heating Administration Building." et accompagnées d'un chèque accepté pour 5 pour cent du montant de la soumission, seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, lundi, le 25 septembre, pour l'installation des appareils de chauffage et de ventilation de la Bâtisse d'administration, Collège Agricole, St Vital.

Les plans et spécifications peuvent être examinés au bureau de l'architecte provincial, Fort Garry Pourt, Winnipeg.

La plus basse ou aucune des soumissions nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics

Winnipeg, Man., 14 septembre 1911.

de dépression aux Etats-Unis, subiront le plus grave préjudice de l'invasion de notre marché domestique, ce sont les employés de chemins de fer qui seront le plus douloureusement éprouvés.

La Nation.

Correspondance

UNE OPINION

Au point de vue scolaire, si on avait la réciprocité, ce serait bien plus simple, on n'enseignerait rien qu'une langue, tout le monde parlerait anglais, tout le monde n'écrirait que l'anglais

Je suis tenté de dire avec un de mes vieux professeurs: "Ce serait extrêmement plus simple et éminemment pratique."

L'Angleterre nous donne le fair-play britannique, et nous donne la liberté d'enseigner le français dans nos écoles tout en apprenant l'anglais. "Uncle Sam anglifiera tout.

Or comme la réciprocité mène à l'annexion, l'annexion détruira nos écoles. C'est pourquoi nous ne voulons pas de réciprocité, Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent.

COMMUNIQUÉ.

A Vendre

Engin à vapeur avec moulin à battre et casseur, le tout en bon état. S'adresser à M. NAPOLEON PRINCE

St. Boniface.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à:

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

Le R. P. DANDURAND

Ainsi que nous l'avions annoncé sommairement mercredi dernier le vénérable Père Dandurand, O. M. I., chapelain de l'Hospice Taché, a célébré mardi dernier le 70ème anniversaire de son élévation au sacrement de l'Ordre.

Le jubilaire est né à Laprairie, le 22 mars 1819, de Roger-François Dandurand et de Jovite Descombes-Porcheron. Il a donc 93 ans.

Il fit ses études à Chambly et à Montréal, et fut ordonné prêtre le 18 septembre 1841, par Mgr Bourget, évêque de Montréal. Il entra un peu plus tard chez les Oblats de Montréal, et prononça ses voeux à Longueuil, en 1842.

Après avoir prêché des retraites dans le district de Montréal et les environs, il fut appelé à cure de la Cathédrale d'Ottawa, par Mgr Guigues, en 1848.

Il fut administrateur du diocèse d'Ottawa plusieurs fois, notamment à la mort de Mgr Guigues, en 1874.

Il vint au Manitoba en 1875, et fut curé à Saint-Charles de 1875 à 1900, alors qu'il fut nommé aumônier à l'Hospice Taché, poste qu'il occupe encore.

Le R. P. Dandurand est le premier Oblat canadien de Marie-Immaculée, et le doyen d'âge du clergé canadien.

• • •

Mardi matin, le R. P. Dandurand célébrait la messe à l'Hospice. Les orphelins de l'établissement firent une musique spéciale et reçurent la sainte communion des mains du jubilaire. Mgr Dugas, vicaire général, le R. P. Carrière, recteur du collège, M. l'abbé Béliveau, M. l'abbé Joubert, supérieur du petit Séminaire, M. l'abbé Prud'homme, le R. P. Husson, O. M. I, étaient présents.

Un déjeuner d'honneur a été ensuite offert par l'Hospice.

Le R. P. Dandurand y fit un discours bien émotionnant. Tant de réminiscences lui arrivaient de toutes parts ! Il revoyait le saint Mgr Bourget, qui l'avait ordonné ; les pauvres Irlandais malades qu'il avait soignés ; puis toute une longue carrière. Le vieux prêtre expliqua aux petits orphelins comme il les aimait, comme il voulait leur bien et leur bien-être et comme il regretterait de se séparer d'eux. Il ajouta qu'il avait dû célébrer le sacrifice de la messe environ 25.000 fois—; que c'est un cas de longévité rare ; que, à son âge on devait songer à mourir—et il demanda aux petits enfants, s'ils l'aimaient, de prier pour lui.

• • •

A midi Mgr Dugas, remplaçant Mgr l'Archevêque absent, offrit un banquet au R. Père, au palais archiépiscopal. Quarante convives de Saint-Boniface, de Winnipeg et des environs prirent part à ce banquet.

Dans son discours, empreint du plus pur esprit sacerdotal, Mgr Dugas remercia Dieu d'avoir permis au jubilairede célébrer un si grand nombre de messes et de distribuer tant d'absolutions.

Le R. P. Dandurand, remercia avec les accents d'une profonde reconnaissance Mgr Dugas et le clergé nombreux qui l'honorait.

Le MANITOBA présente de nouveau ses voeux au vénéré.

La Maison Vicariale des RR. SS. Grises

Cette grande maison, nouvelle et magnifique demeure des RR. SS. Grises, a été inaugurée et bénite jeudi par Mgr l'Archevêque en présence de la communauté et du clergé.

La sympathie et l'affection pour les Sœurs Grises sont ardentes à Saint-Boniface; aussi le public s'est-il associé au solennel événement.

Mgr l'Archevêque a fait une éloquente allocution. Allocution de père, surtout allocution d'apôtre qui demande pour ses œuvres des moyens toujours plus nombreux et des ressources toujours plus vastes. Il était permis à Sa Grandeur de se réjouir de la prospérité, de l'efficacité, de la fécondité de nos grandes institutions de Saint-Boniface; Monseigneur l'a fait sous la forme d'une action de grâces au ciel.

Les nécessités d'un moment de lutte nous forcent d'être brefs Cependant, à titre de document historique, nous nous proposons de reproduire, au moins pour une bonne part, le compte-rendu que feront *Les Cloches* de cet événement important.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Demain la votation, l'ouverture des Polls à 9 hrs A. M; fermeture à 5 hrs. P. M.

—Les pluies abondantes de l'automne nous ont tombé sur la tête, de samedi à lundi.

—Madame M. A. Girard, veuve de feu l'honorable Sénateur Girard est en visite à Winnipeg.

—Exercice des Quarentes Heures dimanche, lundi et mardi dernier à la Cathédrale de St. Boniface.

—Maison moderne à louer, 143 rue Horace, Norwood. S'adresser a M. Verhaeghe, 393 rue Dumoulin, St-Boniface,

—On demande un jeune homme pour travailler dans un restaurant. S'adresser au No. 585 Avenue Taché, St, Boniface.

—Votation demain. Toute la journée, nos rues vont retentir bruzamment du pas des chevaux et du ronflement des automobiles.

—Une maison sur la rue Notre-Dame, possession immédiate. S'adresser à Madame Genthon, 240 rue Dumoulin, St. Boniface.

Les rapports des élections générales seront donné au Club Cartier jeudi soir par le télégraphe: les membres du Club pourront apprendre le résultat aussi vite qu'à Winnipeg.

—Les quatre premiers soirs de la semaine prochaine, au Walker, M. Sam Bernard, comédien allemand, dans "He came from Milwaukee", comédie musicale en deux acter.

—TROUVES—Entre la rue Ritchot et la rue Langevin, une montre en argent et une chaine en or. Il y à des initiales dans le couvercle de la montre. Pour renseignements, s'adresser à nos bureaux.

—M. J. R. Côté a été, la semaine dernière, victime d'un accident d'automobile, en voyageant dans la campagne. Il a été jeté hors de son automobile et s'est blessé en tombant dans un fossé. Il a du prendre le chemin de l'hôpital.

—La somme de $50.00 toujours offerte à qui fera retrouver par sa famille le jeune homme William Eddleston; ce jeune homme possède une faible intelligence; il a 5 pieds 9 pouces; teint bronzé, moustache et favoris, petite bouche. A laissé la maison le 1er janvier dernier. Tout renseignement le faisant découvrir sera reçu avec reconnaissance par ses parents anxieux au No. 607, Manitoba Ave Winnipeg.

Un article qui a un mérite réel doit, avec le temps, devenir populaire. C'est le cas de la cure Chamberlain pour la toux; la chose a été attestée par bien des marchands. Voici le témoignage de l'un d'eux, M. H. W. Hendrickson, Ohio Falls, Ind., écrit La "Cure Chamberlain" pour la Toux" est la meilleure préparation pour la Toux, le Rhume et le Croup; c'est le remède que je vends le plus." En vente par—M. A. McRuer, St-Boniface.

RECEPTION

Monsieur et madame François Deniset sont arrivés hier de leur voyage de noces en Europe.

Ils recevront, dimanche soir, de neuf heures à minuit, à la résidence de madame Bernier, 147 avenue Provencher.

ATTENDEZ JUSQU'À LUNDI POUR VOS ACHATS

Samedi le 23 septembre, les magasins de la Maison Blanche, de St-Boniface, seront fermées à cause d'une fête.

Mais pour satisfaire toute sa clientèle, elle offrira pour lundi, le 25 septembre, un grand nombre d'articles au prix coûtant et quelques-uns à moins du prix coûtant.

Jetez surtout un coup d'œil sur les marchandises qui seront exposées à cette occasion, dans nos vitrines, pour vous convaincre.

Les Candidats dans Manitoba

	LIBÉRAUX	CONSERVATEURS
Brandon	A. E. Hill	J. A. M. Aikins
Dauphin	R. Cruise	Glen Campbell
Lisgar	J. F. Greenway	W. A. Sharpe
MacDonald	J. S. Wood	W. D, Staples
Marquette	G. A. Grierson	W. J. Roche
Portage la Prairie	R. Paterson	A. E. Meighen
Provencher	J. P. Molloy	J. A. F. Bleau
Selkirk	A. R. Bredin	C. H. Bradbury
Souris	A. M. Campbell	F. L. Shaffner
Winnipeg	J. H. Ashdown	A. Haggart